

## DEMANDE DE RESERVATION SALLE POLYVALENTE ET DE LA HALLE PAR UNE ASSOCIATION

**NOM** :

**Prénom** :

**Pour l'association (intitulé)** :

**Adresse** :

**Téléphone (fixe et portable)** :

**Motif de la demande** :

**Date(s) souhaitée(s)** :

**Salle polyvalente** :

**Halle** :

» Un contrat de location sera signé entre la commune et le demandeur dès accord du responsable de la salle.

» Fournir une attestation assurance civile pour la location de salle communale.

» Clés à retirer la veille en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat avec un rendez-vous pour un état des lieux d'entrée.

» La salle et la halle doivent être restituées **après nettoyage complet (W.C. compris)**. Un état des lieux de sortie sera organisé avec le retour des clés. Prévoir éponge, serpillère et produit de nettoyage.

» La salle ne pourra pas être utilisée pendant les week-ends d'élections.

» La salle et la halle peuvent être louées par les habitants de la commune et par des associations.

» La capacité d'accueil de la salle est limitée à 145 personnes.

Pour l'organisation de repas il est préconisé de ne pas dépasser les 80 personnes.

» La location est gratuite pour les associations de la commune et gratuite une fois par an pour les associations extérieurs.

» Une **caution ménage d'un montant de 300.00 €** et une **caution en cas de dommage matériels d'un montant de 600.00 €** seront réglés **UNIQUEMENT PAR CHEQUES** libellés à l'ordre du Trésor Public lors du retrait des clés.

**SALIGNAC, le**

**Vu, bon pour accord,  
Le responsable de la salle,**

**Le demandeur,**

**PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES** : La mairie de Salignac traite les données recueillies dans ce formulaire. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous au règlement de la salle polyvalente.